



2CV CROSS DE CHATEAUROUX - ST MAUR

28 & 29 SEPTEMBRE 2024

A retourner avant le 18 septembre 2024 minuit, à :
Accompagné de votre règlement

Ecurie Terre du Berry - Christophe COLIN
22 Allée des Perrières
36250 SAINT-MAUR
ecurieterreduberry@orange.fr

Engagement par chèque à l'ordre de :
ECURIE TERRE DU BERRY

Ou par RIB : IBAN FR76 1027 8372 1400 0102 9410 262 - CMCIFR2A

Préciser : Engagement pilote 2cv N°...

PILOTE				VÉHICULE ENGAGE		
NOM				Passeport Technique N°		
Prénom				Transpondeur N°		
Homme <input type="checkbox"/>	Femme <input type="checkbox"/>	Date de naissance		Groupe Sanguin		
Licence N°				N°de course :		
Code A.S.A.		A.S.A.				
Écurie						
Titre de Participation à la journée		Tarif:	55 €	Le paiement doit obligatoirement être joint avec l'engagement pour qu'il soit valide à l'ordre de ECURIE TERRE DU BERRY		
Engagement		Tarif:	70 €			
Electricité		Tarif:	10 €			
Cochez la case si vous êtes nouvel engagé ou si vos coordonnées ont changé depuis le précédent engagement <input type="checkbox"/>						
Adresse						
CP & Ville				Tél domicile:		
Adresse Mail				Tél mobile:		
N° permis de conduire		Delivré le		à		
Relevé d'identité bancaire						
VISA ADMINISTRATIF		VISA TECHNIQUE			Signature du pilote / / 2024	
MODE DE RÈGLEMENT	N° Chèque joint :		Virement bancaire <input type="checkbox"/>		Espèces <input type="checkbox"/>	

Les pilotes s'engagent à respecter les règlements dictés par la FFSA complétés par le règlement particulier de l'épreuve. Ils déclarent sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus. le groupement 2cv cross à utiliser les informations contenues dans cette feuille d'engagement et à utiliser et diffuser, les prises de vues ainsi que les vidéos où ils figurent, et ce dans le cadre de la promotion de la coupe de France de 2cv cross, sur tous supports médiatiques utilisés par l'association. Cette présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.